



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

**AVIS PUBLIC**  
**Entrée en vigueur du règlement établissant le traitement**  
**des élus.es de la Municipalité de L'Ascension**

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du 12 juin 2023 le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2023-548 établissant le traitement des élus.es de la Municipalité de L'Ascension.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, située au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à L'Ascension, ce 14 juin 2023

Jean-Pierre Valiquette  
Directeur général et greffier trésorier